

n° 485

Le Maire est autorisé à passer une convention avec M. Boni Joseph René, représentant
Convention avec J. Boni la SA B.O.N.I. "Bâtiment Organisé comme Industrialisée" sise 51, Chemin du
lotissement de "Chauffour Pavillon à Mabeville (54220) qui envisage l'implantation d'un lotissement de 26
pavillons au lieu dit "Chauffour - Lou Bouhen".
Loulouhen".

n° 2567 - 28/11/73

Cette convention définit la participation du lotisseur aux divers travaux de mise
en viabilité du secteur et sa participation aux travaux d'infrastructure
consécutifs au développement de la commune. Le montant de la participation
est de 471.884 F.